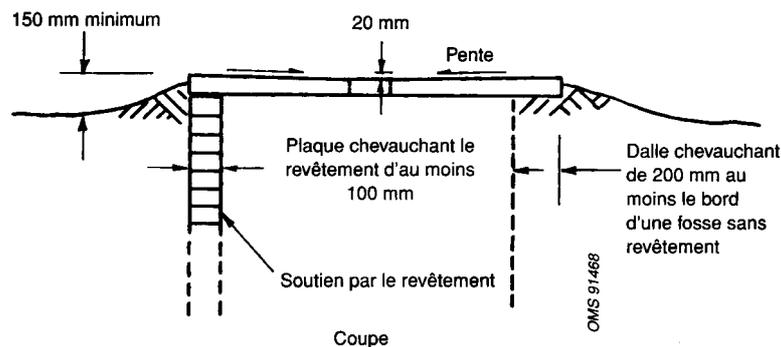


PLANCHERS POUR LES LATRINES : CONSTRUCTION

Ces planchers doivent être lisses et étanches pour permettre un nettoyage facile tout en gardant un aspect satisfaisant pour l'utilisateur. La face supérieure doit dépasser d'au moins 150 mm le niveau du sol environnant afin que ni la pluie ni l'eau de surface ne pénètrent dans la latrine (cf. schéma ci-après).

Plancher des latrines (Source : Franceys R., Pickford J. & Reed R., 1995, Guide de l'assainissement individuel, Organisation mondiale de la santé).



Une légère pente facilite le nettoyage et empêchera l'excès d'eau de se retrouver en flaques. Cette pente doit aller des bords vers le trou de défécation ou la cuvette centrale afin que l'eau de lavage s'écoule dans la fosse et ne souille pas la partie qui entoure la dalle.

Une pente de 20 mm des bords vers le trou central suffit pour que, sur un plancher de 1,5 m de largeur, il ne se forme pas de flaques. Lorsqu'on utilise des sièges, la pente part du support du siège vers l'extérieur afin que l'eau de lavage s'écoule en direction de l'entrée de la latrine.

Si la dalle prémoulée est plus petite que la surface du plancher intérieur de la cabane, on veille à ce que la surface comprise entre la dalle et le mur intérieur de la cabane soit étanche. En effet, si l'on laisse une portion de terre nue, elle va être souillée et infestée d'ankylostomes. Néanmoins, afin de diminuer les dépenses, il faut que cette surface soit la plus petite possible. Quoiqu'il en soit, le trou de défécation ou la cuvette doit être suffisamment loin du mur de la cabane pour que l'utilisateur ne soit pas obligé de s'appuyer contre celui-ci pour déféquer. En règle générale, il faut laisser une surface de plancher minimale de 90 cm de large et de un mètre de long.